

Description de votre forêt (communes de situation et département, surface totale et éventuellement surface des différents bois, espèces d'arbres principales, boisements naturels ou artificiels...)

Quelles questions vous posez-vous au sujet de votre forêt ? Avez-vous des projets que vous souhaitez concrétiser (vente de bois, travaux, reboisement...)?

Avez-vous des questions concernant le programme de la formation ?

FOGEFOR, C'EST

- **DES FORMATIONS** adaptées à tous les propriétaires forestiers
 - différents stages selon le niveau d'expérience et les préoccupations,
 - pas de conditions de surface possédée ou de nature de propriété (usufruit, indivision, GF...).
- **UNE EXPÉRIENCE conviviale et enrichissante**
 - un animateur présent durant tout le stage,
 - des stagiaires qui partagent la même passion et les mêmes questions,
 - des forêts variées à découvrir...
- **UNE FORMULE économique et efficace**

Association de loi 1901, réunissant les organismes régionaux du développement forestier et les propriétaires forestiers intéressés par la formation de leur corporation, le FOGFOR vous propose des stages faisant intervenir des professionnels spécialistes et des propriétaires expérimentés.



RENSEIGNEMENTS

Contactez :

Julie ROTA (Secrétariat) : 05 61 75 42 03

Yann CLEMENT (Technicien forestier, animateur du stage) : 06 76 98 51 71

FINANCEURS



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

PATRIMOINE BOIS ET FORÊT

La sylviculture
irrégulière et continue
au service des arbres et des hommes

Lot 2019 - Bouriane

Vendredi 13 décembre 2019

Vendredi 17 janvier

Vendredi 31 janvier 2020



Un stage qui vous concerne !

FOGEFOR
Formation à la
Gestion Forestière



OBJECTIFS DU STAGE

« Découvrir la sylviculture irrégulière et pouvoir l'appliquer dans ses propres parcelles » :

- Décrire ses peuplements et prendre les décisions de gestion en accord avec les principes de la sylviculture irrégulière
- Marquer des éclaircies, vendre ses bois

PROGRAMME

Vendredi 13 décembre 2019

« Premiers pas en irrégulier »

Notions forestières de bases. Sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature. Biodiversité forestière.
Exercice pratique : Décrire une parcelle boisée
Rencontre avec un entrepreneur avec un cheval de fer.

Vendredi 17 janvier 2020

« Passage d'une sylviculture à l'autre... »

Comment fait-on de l'irrégulier : les principes de Prosilva. Choisir les arbres à prélever. Prendre en compte la biodiversité.
Exercices pratiques : Marquage de layons de débardage et éclaircie avec la méthode des cellules

Vendredi 31 janvier 2020

« Gérer sa forêt en irrégulier »

Document de gestion durable : comment faire ? Commercialisation des bois, cubage des arbres...
Exercice pratique : éclaircie et cubage. Visite d'une scierie locale (destination des bois)

Lieux et horaires

Les lieux et horaires de rendez-vous vous seront communiqués 10 jours avant le début du stage. Les journées se dérouleront dans le secteur de la Bouriane : Frayssinet le Gélat/St Martin le Redon et Cazals. Vous serez amené à prendre votre voiture pour les visites prévues l'après-midi.

Formateurs, intervenants

- Yann CLEMENT Technicien forestier du CRPF Occitanie
- Francois CAZES Gestionnaire forestier (EIRL Canopée)
- Pierre MÉTAILIÉ Entrepreneur forestier (Services Forestiers)

« Une formation concrète et pratique, à la portée de tous »

- Pour tous les propriétaires de bois et forêts.
- Des exercices ou visites de terrain chaque jour.

« Vous vous posez des questions sur la gestion de vos parcelles boisées ? Venez découvrir une forme de sylviculture proche des cycles naturels de la forêt et apprenez à l'appliquer chez vous. »

Chaque journée se déroule avec une alternance salle et terrain. Les parties en salle sont limitées au minimum.

Les visites de terrain auront lieu dans des forêts variées, représentatives du secteur.

Des exercices pratiques vous permettront de mettre en application les principes de sylviculture présentés.

TARIFS

50 € de cotisation à l'association FOGEFOR pour l'année 2019. Cotisation réduite à 25 € pour le 2nd inscrit d'une même famille.

En cas de démission avant le début du stage, ou d'annulation du stage, la cotisation est remboursable.

Joindre un chèque (montant selon ma situation) à l'ordre de FOGEFOR Midi Pyrénées.

Les stagiaires ont à leur charge les repas et les déplacements qu'ils réalisent avec leur propre véhicule.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

● Organisation pratique de la formation

La réalisation du stage est confiée au CRPF Occitanie

● Évaluation de la formation

Exercices au cours et à l'issue de la formation permettant aux formateurs et aux stagiaires d'apprécier la bonne progression des personnes.

● Sécurité – assurance

Les stagiaires doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile. Le CRPF / FOGEFOR est lui aussi assuré.

OUI, je m'inscris au stage FOGEFOR

« Sylviculture irrégulière et continue, au service des arbres et des hommes »

Mme / M.

Nom

Prénom

Adresse

Tél

E-mail

Profession

Date de naissance

Statut forestier privé :

- Sylviculteur ou propriétaire gestionnaire de forêts
- Ayant droit du propriétaire contribuant à la gestion de la forêt
- Salarié forestier d'un propriétaire privé
- Autre, préciser :

Règlement :

- J'adhère à l'association FOGEFOR (je joins le chèque de cotisation, voir ci-contre)
- Je suis déjà adhérent pour l'année 2019

À le

Signature :

Bulletin à retourner à

FO. GE FOR Midi-Pyrénées
7 chemin de la Lacade
31 320 Auzeville-Tolosane

Avant le 29 novembre 2019
Stage limité à 25 personnes